

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

2020 - 73 PRISE DE PARTICIPATION DE LA SEM SYDELA ENERGIE 44 DANS DES SAS

L'an deux mille vingt, le Jeudi 5 novembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 29 octobre 2020, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 21
Votants : 22

Délégués titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de Sud Retz Atlantique
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo

Délégués titulaires absents :

Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (pouvoir donné à Mme GUILLEMIN)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Délégués suppléants présents (visioconférence) :

Monsieur Patrick CORBEL, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Secrétaire de séance : M. Patrick BERTIN

Affichage le 5 novembre 2020

Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20201105-2020-73-
DE
Date de réception préfecture :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1524-5,

Vu les statuts de la SEM SYDELA Energie 44, et notamment son article 15,

Vu le procès-verbal du 29 septembre 2020 du Conseil d'administration de la SEM SYDELA ENERGIE 44,

Considérant que toute prise de participation d'une société d'économie mixte locale dans le capital d'une société commerciale fait préalablement l'objet d'un accord exprès de la ou des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires disposant d'un siège au conseil d'administration,

Considérant que le Conseil d'Administration de la SEM SYDELA ENERGIE 44 est composé de quatorze membres dont dix représentants du Comité syndical du SYDELA,

Considérant que la SEM SYDELA Energie 44 a approuvé lors du Conseil d'Administration du 29 septembre 2020 :

- La création d'une SAS dédiée au portage d'un projet de centrale solaire au sol sur une ancienne carrière d'argile située sur la Commune de Vallet,
- La création d'une SAS dédiée au portage d'un projet de centrale solaire au sol sur les anciennes forges de Menée Lambourg située sur la commune de Trignac en partenariat avec la CARENE,

Considérant que la SEM SYDELA Energie 44 souhaite prendre des participations dans ces sociétés par actions simplifiées (SAS),

Le Comité décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité, d'autoriser la SEM SYDELA ENERGIE 44 à prendre des participations au capital des sociétés susvisées.

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

